



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 juin 2011

PARC DES EXPOSITIONS - DEMANDE DE
MISE A DISPOSITION GRATUITE DU CENTRE
DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION AU
PROFIT DU LIONS CLUB NIORT DOYEN -
TELETHON

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 juin 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Denis THOMMEROT -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

Excusés :

PARC EXPO FOIRE

**PARC DES EXPOSITIONS - DEMANDE DE MISE A DISPOSITION
GRATUITE DU CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION
AU PROFIT DU LIONS CLUB NIORT DOYEN - TELETHON**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Centre de Rencontre et de Communication est régulièrement utilisé par les associations Niortaises pour des manifestations.

La délibération du 17 décembre 2010 fixe les bases tarifaires de cet équipement.

Les vendredi 2 et samedi 3 décembre 2011, le Lions Club Doyen organise un centre de promesses de dons à l'occasion du Téléthon 2011.

Cette manifestation accompagne l'action de l'Association Française contre les Myopathies.

Considérant le caractère humanitaire de cette initiative, la Ville de Niort souhaite l'accompagner en mettant gratuitement à disposition le Centre de Rencontre et de Communication (forfait toutes salles petite configuration, office traiteur, service multimédia et Wi-Fi).

La mise à disposition de cette salle est valorisée à hauteur de 6 796,28 € HT plus un coût de main d'œuvre estimé à 254 €, soit un coût total de 8 382,35 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

accorder la mise à disposition gracieuse du Centre de Rencontre et de Communication au profit du Lions Club Niort Doyen pour l'organisation d'un centre de promesse de dons à l'occasion du Téléthon 2011.

autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU